

Premiers résultats de l'enquête une « nuit donnée » - Val-d'Oise

**Présentation de l'enquête :** Dans le cadre du plan de sortie de l'hiver la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement et la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, se sont associées pour organiser une enquête auprès des personnes accueillies dans les structures franciliennes ouvertes pendant la période hivernale. Cette enquête « une nuit donnée » s'est déroulée la nuit du 21 au 22 février sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel. Les structures disposaient d'un délai d'une semaine pour remplir les questionnaires concernant les personnes présentes la nuit du 21 au 22 février.

Cette enquête avait pour objectifs de mieux connaître les modes d'admission ainsi que le public accueilli dans le dispositif hivernal, de mieux cerner les situations et les difficultés des personnes prises en charge, afin d'adapter et améliorer le dispositif lui-même.

Le questionnaire de l'enquête concernant les usagers devait être complété par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures. Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne devait être préalablement recueillie. Le questionnaire était divisé en deux parties. La première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes. Les questions de la seconde partie n'étaient posées qu'à une personne du ménage désignée comme personne de référence (personne de plus de 18 ans).

Concernant la représentativité des résultats, cette enquête visait à priori l'exhaustivité des personnes accueillies cette nuit-là. Toutefois, celle-ci est limitée par la nécessité de l'accord des personnes enquêtées. Par ailleurs, l'accueil hivernal est également assuré dans les hôtels en priorité destinés à l'accueil des familles, ce qui limite leur présence dans les résultats qui suivent.

**Premiers résultats :**

- **sur la qualité des réponses**

L'intérêt montré par les enquêtés (usagers et intermédiaires) pour cette étude s'illustre par le retour de questionnaires pour l'intégralité des structures faisant partie du champ de l'enquête. ainsi que par un taux significatif de réponses exploitables aux différentes questions. En effet, le taux de non réponse pour chaque question ne dépasse pas 3 % hormis la question concernant la durée de la situation de précarité (8,6%).

L'enquête « une nuit donnée » s'est déroulée dans 7 structures en ce qui concerne le Val-d'Oise. 115 questionnaires ont été renseignés par ces structures cela correspond à 117 personnes enquêtées.

- **Résultats sur l'ensemble des personnes enquêtées :**

La quasi-totalité des enquêtés val-d'Oisiens ont été orientés vers la structure par le 115.

L'ensemble des personnes dont la situation familiale est connue sont des personnes seules.

La moyenne d'âge est de 39,1 ans. Près deux enquêtés sur cinq ont 50 ans ou plus. 70,4 % des hébergés sont des hommes. La part des étrangers non ressortissant de l'union européenne est relativement importante (64,4%). Les adultes de nationalité française représentent 32,2 % des adultes hébergés.

- **Résultats sur les ménages secondes partie du questionnaire**

La durée déclarée de cette situation de précarité pour près d'un ménage sur deux est d'au moins 1 an.

Environ 90 % des ménages enquêtés ont une domiciliation administrative. Pour près de neuf sur dix d'entre eux, cette domiciliation se situe dans le Val-d'Oise.

Près d'un quart des ménages enquêtés déclarent ne pas être suivis par un travailleur social. Pour les autres, les travailleurs sociaux mentionnés exercent le plus souvent dans un service social départemental (27,4%).

Environ un ménage sur cinq déclare n'avoir aucune couverture maladie.

Un peu moins de la moitié des ménages enquêtés déclarent ne percevoir aucune ressource (48,7 %). Les ressources déclarées comme perçues sont le plus souvent issues d'allocations.

Pour trois ménages sur dix, le motif d'admission dans l'une de ces structures hivernales est de sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat. Un logement insalubre ou une rupture familiale sont également souvent cités comme motif d'admission, ils représentent chacun 9,4 % des réponses.

A la question sur leur lieu de résidence le plus fréquent au cours du mois précédent l'enquête un peu moins de la moitié des ménages répondaient qu'ils étaient dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête. 18,8 % répondaient qu'ils étaient à la rue, dans un squat, une tente ou un abri de fortune et 12,8 % dans un autre centre d'hébergement.

82,1 % ont déclaré avoir un projet. Ces projets sont le plus souvent de trouver un travail ; un logement ou un hébergement ou d'être régularisé.